

Séance du **14 novembre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

Demande de crédit cadre de CHF 889'000.-- pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures (2019/P19)

Rapporteur : M. Moïn Danaï

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

- VU le préavis n° 19/2019 du 27 mai 2019 concernant « Demande de crédit de CHF 889'000.-- pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures »,
- VU le rapport de la commission chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

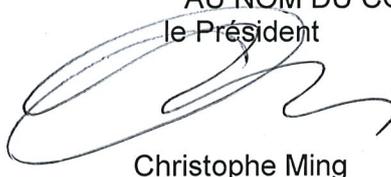
1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 889'000.-- pour la « Demande de crédit de CHF 889'000.-- pour la construction de trois centrales photovoltaïques couplée à la réfection et végétalisation de deux toitures » ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante et dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2016-2021, par prélèvement sur le compte bilan « Dépenses d'investissements » ;
3. de prendre acte que les subventions viendront en diminution du crédit accordé ;
4. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 35'600.-- pendant 25 ans.

Ainsi délibéré en séance du **14 novembre 2019**.

Adopté à une très large majorité (un avis contraire et six abstentions).

Pour extrait conforme le 15 novembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind